

Cher parents,

Comme tous les ans, la rentrée scolaire est synonyme d'élections pour les enfants mais aussi pour les parents. Cette année, il y aura 3 élections différentes : les élections des délégués de classe, celles des représentants des parents d'élèves puis celle du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de Courbevoie, pour un mandat de 2 ans.

A cette occasion, nous avons le plaisir de vous présenter un dossier spécial sur la citoyenneté au collège, et ces élections.

**Dossier à lire sans modération avec vos collégiens !**

Les parents LIPE

## LES ELECTIONS DES DELEGUES DE CLASSE

### LE ROLE DES DELEGUES DE CLASSE

Au collège, chaque classe a des délégués de classe. Ils sont les porte-paroles de tous les élèves auprès des enseignants et des autres adultes de l'établissement.

Un conseil de la vie collégienne favorise également l'implication des élèves dans la vie de leur établissement.

Leurs missions sont :

- Ils **représentent les élèves** de leur classe;
- Ils sont les **médiateurs** entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative : personnels de direction, personnels enseignant et non-enseignant et parents d'élèves.

Dans chaque classe, les deux délégués participent au **conseil de classe**. Chaque trimestre, le conseil se prononce sur la vie de la classe et le déroulement de la scolarité de chaque élève. Si un élève de la classe passe en conseil de discipline, les deux délégués de la classe de l'élève y participent.



### COMMENT SE PASSENT LES ELECTIONS ?

Les élèves de la classe élisent 4 délégués : 2 titulaires et 2 suppléants. Ils sont élus au scrutin uninominal à deux tours dans chaque classe, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire. Si deux candidats obtiennent le même nombre de voix au second tour, le plus jeune candidat est déclaré élu. Dans les établissements comportant un internat, les internes élisent leurs propres représentants.

**Tous les élèves sont électeurs et éligibles.**

### POUR EN SAVOIR PLUS ...

Rendez-vous sur le site du Ministère de l'Éducation Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/cid52685/les-representants-des-eleves-au-college-et-au-lycee.html>

### LES ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

#### LE RÔLE DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les représentants des parents d'élèves au collège sont élus pour l'année scolaire en cours par les parents des élèves du collège. Ils **participent à la vie du collège** en portant votre parole auprès du chef d'établissement, en facilitant les relations entre les parents d'élèves et l'établissement. Leur champ d'intervention est varié : restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, intégration d'enfants handicapés, etc.

**Les parents d'élèves élus vous représentent tout au long de l'année dans différentes instances :**

- Conseil d'Administration et conseils de classe
- Mais aussi : commissions éducatives/conseil de discipline, commission permanente, CESC, CVC, Fond social, Commission hygiène et sécurité

**Les élections de parents d'élèves auront lieu cette année  
le vendredi 11 Octobre 2019.**

### LES INSTANCES DE GOUVERNANCE AU COLLEGE

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) prend les décisions importantes de l'organisation de l'établissement :

- Il vote le budget et le règlement intérieur,
- il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité,
- Il donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc.
- Il délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire

Il est composé : des membres de l'administration de l'établissement (principal, principal adjoint, CPE) , des représentants élus du personnel de l'établissement (enseignants), des parents d'élèves et des élèves délégués. Il se réunit au minimum 3 fois par an.

#### LES AUTRES COMMISSIONS

- La Commission Permanente** se réunit avant le CA et instruit les questions soumises à l'examen du conseil d'administration
- Le Conseil de Discipline** prononce des sanctions prévues au règlement intérieur pour manquement grave aux règles de vie, atteinte aux personnes et aux biens (avertissement, blâme, mesure de responsabilisation, exclusions, etc...)
- La Commission Educative** examine la situation d'un élève dont le comportement est inadapté ou qui ne répond pas à ses obligations scolaires. Elle propose alors des mesures éducatives.
- Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)** a pour mission de :
  - ✓ Contribuer à l'éducation et la citoyenneté
  - ✓ Préparer le plan prévention de la violence
  - ✓ Proposer des actions pour aider les parents en difficultés et lutter contre l'exclusion;
  - ✓ Définir un programme d'éducation à la santé et à la sexualité, de prévention des conduites addictives.
- La Commission d'Hygiène et de Sécurité (CHS)** est chargée de faire toutes propositions utiles au CA en vue de promouvoir la formation à la sécurité et de contribuer à l'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité dans l'établissement. Comme pour le conseil d'administration, les différentes commissions du collège sont composées par des représentants du collège qui sont élus.

### LES ÉLECTIONS AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE COURBEVOIE

#### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Conseil municipal des jeunes est composé de collégiens, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et âgés de 11 à 16 ans. Il y a 8 élus dans chaque collège (2 élèves de 6<sup>ème</sup>, 2 élèves de 5<sup>ème</sup>, 2 élèves de 4<sup>ème</sup> et 2 élèves de 3<sup>ème</sup>), et 5 sièges destinés aux Courbevoisiens non scolarisés à Courbevoie.

Ils sont élus pour un mandat de 2 ans.

Le CMJ leur permet de :

- ✓ Proposer des idées qui concernent les jeunes.
- ✓ Réaliser des projets pour les jeunes.
- ✓ Participer à l'organisation des événements mis en place par la Ville.

Ils se réunissent pour faire entendre leurs idées et celles des autres jeunes de la ville.

- ✓ Tous les mercredis après-midi (hors vacances scolaires), en commissions
- ✓ 3 fois par mandat, en séance plénière en présence de Monsieur le Maire. Cette séance permet de présenter les projets et les décisions prises en commission. Le Conseil Municipal des Jeunes s'exprime et propose, après discussion avec M. le Maire, les projets qu'il souhaite voir réaliser. Le personnel de la mairie et différents partenaires peuvent l'aider si besoin.

#### COMMENT SE PASSENT LES ÉLECTIONS ?

Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, résidant à Courbevoie peuvent se présenter.

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> scolarisés ou habitant Courbevoie peuvent voter. Les votes ont lieu dans les collèges.

Les candidats doivent rédiger une profession de foi expliquant leur motivation et leurs projets. Le document est à déposer dans l'urne bleue située dans le hall de la mairie principale ou de l'établissement fréquenté.

**Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 Octobre.**

**Les élections auront lieu le 15 novembre.**

#### POUR EN SAVOIR PLUS ...

Retrait des dossiers auprès du CMJ en Mairie principale  
Renseignements au 01 71 05 72 97 ou [cmj@ville-courbevoie.fr](mailto:cmj@ville-courbevoie.fr)



### INTERVIEW DE CHLOE BINEAU, ELUE AU CMJ DEPUIS 2015

#### Pourquoi t'es-tu engagée auprès du CMJ ?

*J'étais scolarisée au collège en dehors de Courbevoie, et je voulais garder un lien avec la ville. J'avais envie de pouvoir donner des idées ou participer à des projets pour ma ville.*

#### Combien de temps cela te prend-il chaque semaine ?

*Une heure par semaine, le mercredi, pour participer aux commissions et ensuite c'est variable en fonction des événements que l'on organise le week-end.*

*Entre chaque commission, il est rare que l'on ait des choses à faire : parfois un email à écrire, mais pas plus.*

#### Que sont les commissions ?

*En début de mandat, on choisit parmi les 4 commissions celle à laquelle on souhaite participer : solidarité, culture, environnement / cadre de vie, ou sports et loisirs.*

#### Etes-vous encadrés par des adultes ?

*Oui, nous avons l'aide de 2 adultes, pour 54 collégiens. Il y a aussi des lycéens, qui peuvent candidater pour être intervenants et aider les collégiens*

#### Quelle commission as-tu choisie ?

*J'ai fait 2 mandats : la première fois, je faisais partie de la commission culture et la seconde fois de la commission solidarité.*

#### Peux-tu nous donner des exemples de projets que ces commissions ont montés et sur lesquels tu as pu travailler ?

*Lorsque j'étais à la commission culture, nous avons organisé le concours Jeunes Talents, un tremplin pour les jeunes de 8 à 17 ans qui ont un talent artistique (chant, danse, dessin, musique, photographie, théâtre). Nous avons aussi organisé un Cluedo géant au Parc de Bécon.*

*Plus récemment, avec la commission solidarité, nous avons organisé une opération « Solid'Hair », qui a permis à des personnes en difficulté, qui n'ont pas la possibilité habituellement d'aller chez le coiffeur, de se faire couper les cheveux par des coiffeurs bénévoles.*

#### A titre personnel, qu'est-ce que cela t'a apporté ?

*En plus de ma volonté première de garder un lien avec la ville, cela permet d'être responsabilisé, d'apprendre à gérer un projet de bout en bout : on présente son projet, on présente un budget au Maire, puis on se débrouille pour le mettre en place.*

*On développe aussi notre esprit d'initiative : tout le monde peut proposer des idées, dans un cadre bienveillant. Même si l'idée n'est pas si bonne, elle n'est jamais mal reçue, et on peut toujours la travailler ensemble pour la modifier.*

*Cela nous permet aussi de découvrir Courbevoie. J'habite dans le quartier de Bécon-les-Bruyères, et je me suis rendue compte que Courbevoie, c'était vraiment très grand ! J'ai découvert les quartiers du Faubourg de l'Arche, Cœur de Ville, etc ...*

*On découvre aussi le fonctionnement de la ville, on s'y fait des contacts, et d'ailleurs cela nous facilite le contact avec les adultes.*

#### Cela t'a-t-il donné envie d'en faire plus ? de faire de la politique ?

*On ne fait pas du tout de politique, on est très loin de ça. Mais certains de mes camarades au CMJ ont une vraie vocation, et vont sûrement s'engager en politique après le CMJ.*

*Moi, peut-être plus tard quand je serai à la retraite, parce que j'ai d'autres projets de carrière.*